

**Présents :**

Mr GODOY -Mr DESBLACHES - Mme HENRY – Mme BERTAULT –Mr ALBERT – Mme ASTIER – M. FERDOEL –  
Mmes BERGMANN – DEPAIX – Mrs LALOUETTE – MARTIN - Mmes DUPLESSIS C. – DUPLESSIS E. –  
MARTINEAU – Mrs SORAIS – KLIMCZAK – CHARRIER

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR**

Mr REMMERIE à Mr DESBLACHES

Mr DALY à Mme BERTAULT

**Secrétaire de séance :** Mlle Elodie DUPLESSIS

**Remarques apportées au compte-rendu du dernier conseil :**

Monsieur CHARRIER rappelle qu'il avait demandé lors de la réunion du Conseil du 16/06/2014 la possibilité de réunir la commission "personnel" avant le conseil du 8 juillet. Mr Godoy avait signifié son avis défavorable du fait qu'il n'y avait pas l'utilité de réunir la commission personnel pour un seul dossier ; le sujet devant être débattu à huis clos en fin de réunion.

• **AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR**

- Sports – Avoine Beaumont Gymnastique – Subvention exceptionnelle
- Divers – Avenant Neopost
- Divers - Cotisation Info Emploi et Services

**Décisions prises depuis le dernier conseil :**

- 2014.06.19/43 : Bail Mme PAPIN 2 bis rue des Roches
- 2014.06.24/44 : Réfection des peintures à l'école élémentaire
- 2014.06.26/45 : Rénovation murs des toilettes publics et du muret du parking de Carrefour
- 2014.07.02/46 : Réhabilitation de l'escalier de l'Escale Bleue
- 2014.07.03/47 : Installation tentes et structures des manifestations diverses
- 2014.07.03/48 : Mise à disposition du terrain de football du 12 au 17 Août 2014.

**Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour :**

• **Commission Communale des Impôts Directs**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la composition de la commission communale des impôts directs suivante :

<b>Commissaires titulaires</b>	<b>Commissaires suppléants</b>
<b>Contribuables domiciliés hors commune :</b>	<b>Contribuables domiciliés hors commune :</b>
1 – HARDOUIN Roberte	1 – JUSSEAUME Francis
<b>Contribuables domiciliés dans la commune</b>	<b>Contribuables domiciliés dans la commune</b>
2 – RICHER Gilbert	2 - DESBLACHES Yves
3 – GALAND Rémi	3 – REMMERIE Bernard
4 – JUSSEAUME André	4 – BERTAULT Brigitte
5 – CHARRIER Patrice	5 – REMAY Elisabeth
6 – GUERTIN Guy	6 – CHARTON Didier

Accord à l'unanimité.

- **Modification du PLU**

Monsieur le Maire présente la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 14 octobre 2011, projetée pour ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU située rue de la Tranchée à Avoine, afin d'accueillir les locaux administratifs et techniques ainsi que des logements pour un Peloton Spécialisé de Protection de Gendarmerie (PSPG). La modification du PLU est nécessaire pour :

- Modifier la zone 2 AU située rue de la Tranchée en zone 1AU
- Revoir l'écriture du règlement pour la prise en compte du développement durable suite aux dispositions de la loi « Grenelle1 » et de la loi « Engagement National pour l'Environnement » ainsi que de la récente loi pour l' « accès au Logement et un Urbanisme Rénové »
- Prise en compte du Programme d'Intérêt Général dans le règlement du PLU

Accord à l'unanimité.

- **Révision allégée du PLU**

Monsieur le Maire présente la procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (approuvé le 14 octobre 2011) projetée pour procéder à la réduction de deux zones d'espace boisé classé situées rue des Ecoles, rue Antoine de Saint Exupéry et rue du Prieuré.

Accord à l'unanimité.

- **PLU – Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU**

En application de l'article L123-13-1 du Code de l'Urbanisme, il est nécessaire d'ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU rue de la Tranchée afin d'accueillir des locaux administratifs et techniques ainsi que des logements pour un Peloton Spécialisé de Protection de Gendarmerie (PSPG).

Accord à l'unanimité.

Monsieur KLIMCZAK fait remarquer qu'une réunion avec le cabinet d'étude a été réalisée en sa présence. Or, cette réunion relevait plutôt de la commission urbanisme. Monsieur GODOY répond qu'il s'agissait d'une première réunion de prise de contact, et qu'il avait été invité par souci de transparence.

- **Mme TOMCZYK – Echange de parcelles**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil, que lors de la réunion du 10 février 2014, il avait été décidé d'acquérir des parcelles appartenant à Mme TOMCZYK pour la somme de 54.000,00 €.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de compléter cette acquisition par un échange avec la parcelle communale AK 465.

Accord à l'unanimité

- **35 rue Marcel Vignaud - Loyers logement et commerce**

Monsieur le Maire propose les prix suivants :

- 5€/m<sup>2</sup> pour la location du logement situé 35 rue Marcel Vignaud
- 4,12 €/m<sup>2</sup> pour la location du commerce situé 35 rue Marcel Vignaud.

Accord à l'unanimité

- **Restauration scolaire**

- **Règlement intérieur**

Il est présenté au Conseil le règlement intérieur de la cantine. Il concerne la facturation, le règlement, les conditions d'admission ainsi que la conduite et la discipline.

Accord à l'unanimité

- **Tarifs rentrée 2014/2015**

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire de 2%, soit :

Repas enfant	2.10 €
Repas occasionnels (enfants et personnel restauration)	2.65 €
Repas Adultes	6.70 €

Accord à l'unanimité

- **Personnel**

- **Modification du tableau des effectifs**

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2014 :

Ancien grade	Nouveau grade
2 Adjoints technique de 2 <sup>ème</sup> classe	2 Adjoints technique de 1 <sup>ère</sup> classe
2 Agents de maitrise	2 Agents de maitrise principal

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 :

Suppression de l'emploi d'opérateur des activités physiques et sportives et création d'un emploi d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet.

Accord à l'unanimité

- **Gratification des stages de l'enseignement supérieur**

Monsieur le Maire propose d'instituer le principe du versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la collectivité dans la limite de 12,5 % du plafond de la sécurité sociale de l'année au cours de laquelle le stagiaire est accueilli.

Accord à l'unanimité

Mr CHARRIER précise qu'il pourrait être utile de réunir la commission personnelle à ce titre.

- **Sports**

- **Club d'échecs – Subvention exceptionnelle**

Monsieur le Maire soumet au Conseil deux demandes de subvention exceptionnelle du Club d'échecs d'Avoine :

- 1.500,00 € dans le cadre de la montée de l'équipe 1<sup>ère</sup> en Nationale II
- 800,00 € dans le cadre du Championnat de France d'Echecs pour les jeunes

Accord à l'unanimité

○ **Avoine Beaumont Gymnastique**

Monsieur le Maire soumet au Conseil la demande de subvention exceptionnelle émanant d'Avoine Beaumont Gymnastique d'un montant de 505,00 € pour leur participation à la finale de la coupe de France à Cholet. Monsieur le Maire précise également que la commission Sports réunie le 18 juin 2014 a émis un avis défavorable.

Pour : 0 Contres : 14 Abstentions : 5

• **Culture**

Madame BERTAULT présente les contrats suivants

• **Podium de l'été :**

- Contrat de cession SARL Cyclone production ARRY GONY Cie ELL'ZI et Thierry Guignard Animation pour sa prestation du 30/08/2014 pour un montant de 2.357,95 € TTC

• **Fête Communale :**

- Devis animation musicale MARCEL & MARCELLE pour sa prestation du 14/09/2014 pour un montant de 500,00 TCC

• **Saison culturelle :**

○ **Programmation :**

JOUR	GENRE	TITRE
Mardi 23/09/2014	Présentation Saison	Les Banquettes Arrières
Samedi 11/10/2014	Chanson	Nicolas Peyrac
Samedi 08/11/2014	Musique, chant et danse flamenco	Paco El Lobo – Trio Flamenco
Vendredi 28/11/2014	Chanson	Le Balluche de la Saugrenue
Samedi 10/01/2015	Chanson soul blues	Ilene Barnes et Aymeric Maini (1 <sup>ère</sup> partie)
Lundi 26/01/2015	Musique classique	Orchestre Symphonique Région Centre Tours
Vendredi 13/02/2015	Chanson	Soirée repérage chanson en partenariat avec la salle de spectacle « Les Bains Douches »
Mercredi 11/03/2015	One Woman Musical Show - Humour	Christelle Chollet
Samedi 21/03/2015	Théâtre Récit	La Grande Saga Francafrrique
Samedi 18/04/2015	Chanson	Oldelaf
Mardi 19/05/2015	Classique Jazz	Trio Casadesus/Enhco

Monsieur CHARRIER souhaiterait connaître le montant estimatif de la programmation culturelle. Le budget prévisionnel des cachets artistiques pour la programmation de la saison culturelle 2014/2015 s'élève environ à la somme de 50.000,00 €.

○ Tarification :

JOUR	TITRE	CATEGORIE	TARIF PLEIN	TARIF ABONNE	TARIF REDUIT
Mardi 23/09/2014	Les Banquettes Arrières	/	/	/	/
Samedi 11/10/2014	Nicolas Peyrac	A	20	17	15
Samedi 08/11/2014	Paco El Lobo – Trio Flamenco	B	16	13	11
Vendredi 28/11/2014	Le Balluche de la Saugrenue	C	5	5	5
Samedi 10/01/2015	Ilene Barnes (1 <sup>ère</sup> partie Aymeric Maini)	B	16	13	11
Lundi 26/01/2015	Orchestre Symphonique Région Centre Tours	B	16	13	11
Vendredi 13/02/2015	Soirée Repérages chanson en partenariat avec les Bains Douches	C	5	5	5
Mercredi 11/03/2015	Christelle Chollet	A	20	17	15
Samedi 21/03/2015	La Grande Saga de la Francafrique	B	16	13	11
Samedi 18/04/2015	Oldelaf	B	16	13	11
Mardi 19/05/2015	Trio Casadesus/Enhco	B	16	13	11

Mme BERTAULT souligne la création du tarif à 20 € et l'augmentation des autres tarifs d'un euro.

Monsieur CHARRIER demande pourquoi existe-t-il une telle marge entre les tarifs A/B et C.

Il y a une volonté d'offrir des spectacles découverte accessible au plus grand nombre et de mettre un tarif un peu plus élevé pour les spectacles à plus gros cachet. Un membre de la commission culture avait même suggéré de passer à 25 € pour les spectacles à forts cachets.

- Remboursement par la mairie des billets en cas d'annulation de spectacles
- Point de vente billetterie Ticketnet
- Contrat de cession « Les Banquettes arrières » pour leur prestation du 23/09/2014 pour un montant de 1.670,00 € H.T
- Contrat de cession Nicolas PEYRAC pour sa prestation du 11/10/2014 pour un montant de 8.500 € H.T
- Contrat de cession Paco El Lobo – Trio Flamenco pour leur prestation du 8/11/2014 pour un montant de 3.980,00 € H.T

Adoption à l'unanimité de ces dossiers

- **Divers**

Monsieur le Maire soumet au Conseil les contrats suivants :

- Indemnité de Conseil allouée aux comptables du Trésor au taux de 100% pour l'année 2014
- Avenant au contrat de maintenance des logiciels JVS pour un montant de 52,50 € H.T
- Avenant au contrat de maintenance du matériel pour un montant de 87.48 € H.T

Monsieur CHARRIER demande pourquoi l'on délibère toujours en Conseil sur des contrats JVS.

Monsieur DESBLACHES précise que le parc informatique évolue, il est donc nécessaire de passer des avenants.

Monsieur KLIMCZAK souhaiterait avoir une vision globale des contrats. Un tableau récapitulatif des contrats sera transmis à tous le conseil.

- SIEIL – Participation communale à l'effacement du réseau d'éclairage public rue Michel Bouchet pour un montant de 46.574,67 € H.T Net

Monsieur SORAIS estime qu'il n'est pas nécessaire d'avoir autant d'éclairage public dans cette rue au vu de la fréquentation.

- ERDF – Convention de servitude Chemin rural n° 2dit Les Galuches

- GRDF – Convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur

Monsieur KLIMCZAK souhaite savoir si d'autres fournisseurs ont fait une demande similaire.

Monsieur DESBLACHES précise que GRDF est le concessionnaire unique du réseau et qu'il existe de nombreux fournisseurs d'énergie.

- Cession d'un véhicule su service technique pour la somme de 150 €

- Inscription de la commune au projet AMBRE pour la biodiversité (contrat régional)

Monsieur DESBLACHES précise que le financement de la Région servira à développer les jardins familiaux et éducatifs (environ 19.000,00 €)

Madame MARTINEAU demande qui prendra en charge ces jardins ?

Monsieur DESBLACHES répond que les Services Techniques vont les créer, puis une intervention des écoles, du collègue et de l'ASLH sera possible.

Madame MARTINEAU propose également de se rapprocher du CPIE.

- NEOPOST – Avenant au contrat de location de la machine à affranchir pour un montant de 1.101,00 € H.T
- Info Emploi et Services – Cotisation de 150 € pour l'année 2014

- **Personnel**

Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer à huis clos sur le dossier relatif à l'organigramme dans les conditions prévues à l'article L-2121-18 du CGCT.

Pour : 15          Contre : 2          Abstention : 2

Monsieur le Maire expose que compte tenu de l'avis médical du service médecine du travail (AIMT) concernant un agent du service bâtiment/voirie, une nouvelle organisation des services a été mise en place et des modifications doivent être apportées à l'organigramme des services communaux à compter du 1er septembre 2014.

Pour : 15      Contre : 2      Abstention : 2

- **Questions diverses**

Monsieur le Maire fait part au Conseil :

- Des remerciements de Mme BARBOTIN, Directrice de l'école élémentaire, pour son pot de départ en retraite.
- Des remerciements de l'entraide ouvrière pour le don d'ordinateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance,  
Elodie **DUPLESSIS**



Le Maire,  
Didier **GODOY**

